

Le réservoir d'eau, dont la présence était, à l'origine, liée à l'exploitation de la ligne ferroviaire Bruxelles – Malines, est implanté le long des voies de chemin de fer de la gare de formation de Schaerbeek. Désaffecté depuis plusieurs années, il est actuellement compris dans le site classé du Moeraske, sur le territoire de Bruxelles / Haeren près de la limite communale avec Evere.

La construction comprend une large cuve métallique d'un diamètre d'environ 10 m sur 6 m de haut. Sa paroi extérieure est faite de tôles rivetées et repose sur un socle réalisé en maçonnerie de briques d'environ 4 m de diamètre qui comprend le système de vannes (tuyaux de distribution et de vidange). Le réservoir se caractérise par des proportions particulières (cuve assez large par rapport à sa hauteur) ainsi que par la forme conique du bas de la cuve.

Ce mode de construction a été breveté en 1883 par l'ingénieur allemand Otto INTZE, professeur à la *Technische Hochschule* de Aix-la Chapelle en remplacement des réservoirs à fonds concaves (imaginés en 1854-55 par l'ingénieur français DUPUIT). Cette invention permettait de reporter l'anneau de soutient de la cuve vers un point situé plus bas qu'auparavant. La forme sphérique de la partie centrale du fond permettait aussi de soulager la poutre de répartition d'une part importante des contraintes subies. La réalisation de socles d'un diamètre nettement inférieur à celui du réservoir offrait également l'avantage d'une économie de matériel de près de 25 %. Ce mode de construction permettait donc de rentabiliser le volume intérieur des réservoirs et de construire des réservoirs de très grande capacité. Pour cette raison, plusieurs réservoirs de type INTZE II ont été érigés le long des chemins de fer belges dont aujourd'hui seul celui du Moeraske subsiste (un réservoir similaire existait à Anvers jusqu'il y a quelques années mais il reste à vérifier s'il subsiste toujours).

Par ailleurs, il s'agissait d'une étape importante dans l'évolution typologique des châteaux d'eau en Europe et a été à l'origine du type « champignon » dont le mode de construction était reproduit en béton vers 1898.

Par conséquent, la C.R.M.S. prend en considération le classement du réservoir en raison de son intérêt historique et technique en tant que témoin exceptionnel de l'évolution typologique des châteaux d'eaux en Europe et leur application aux chemins de fer. La Commission demande au rapporteur M. Vanderhulst de poursuivre ses recherches en préparation de la demande de protection.